



A O U T 2 0 1 9

L'écho du CE DTSI

Vos élus CGT au CE

- Nora Barcham (DIF)
 - Noël Dréano (UPR IDF)
 - Elisabeth Guibert (DESI)
 - Philippe Lafrance (DESI)
 - Michel Piasecki (DR)
 - Georges Termignon (UPR SE)
- et
- Thierry Roy (DR) RS CE

Le PDG d'Orange, Stéphane Richard, a annoncé aux actionnaires sa volonté de voir l'entreprise se doter d'une « raison d'être », dispositif prévu par la loi "PACTE". Cette raison d'être viserait à élargir le sens donné aux activités d'Orange au-delà de la seule génération de bénéfices en y intégrant notamment des enjeux sociétaux, sociaux ou environnementaux.

Cela nous laisse rêveurs...

Au niveau sociétal, il y a en effet de grands chantiers possibles, il suffit de penser aux enjeux de l'infrastructure de haut débit dans une société qui donne de plus en plus de place au numérique, de penser aux zones

Edito : La « raison d'être » façon Orange

blanches, à l'aménagement du territoire... ce qui peut poser problème à Orange dans la mesure où il s'agit d'investissements non rentables dans certaines zones.

Au niveau social, Orange pourrait contribuer à l'emploi. Or la direction, sous l'appellation d'ancrage territorial, concentre ses emplois dans des métropoles en abandonnant les petits territoires et accroît la précarité par le recours de plus en plus massif à la sous-traitance.

Quel bel exemple de langue de bois !

Au niveau environnemental, Orange affiche un objectif vert avec ses centres de calculs (Data Center). Or, les SDIT, qui entraînent une augmentation des temps de trajet pour les salariés, accroissent les émissions de carbone associées.

Orange est une entreprise qui distribue plus de dividendes qu'elle ne fait de profits, telle semble bien être sa raison d'être : enrichir ses actionnaires.

Tout cela pose effectivement des questions sur la répartition des richesses, sur les rôles et buts des entreprises, leurs raisons d'être. Orange ne fait pas exception, et se targuer d'être une entreprise citoyenne, c'est de la poudre aux yeux !

La CGT réaffirme le besoin d'un autre partage et d'une autre utilisation des richesses créées. C'est en investissant, en arrêtant de supprimer des emplois et d'augmenter la sous-traitance et en gardant les compétences et qualifications dans l'entreprise qu'on garantit l'avenir de celle-ci.

STOP LA LANGUE DE BOIS !



Les prestations ASC pour 2020!...L'incertitude..

Dans le cadre de la transition CE- CSE prévue en fin d'année, les élus CGT du CE DTSI ont voulu soumettre au vote la validation d'un budget provisoire ASC T1-2020 établi en vue de permettre le maintien des prestations jusqu'à la fin du 1er trimestre 2020. Cela permettra aux salariés de la DTSI de béné-

ficier des prestations sans ruptures (Remboursement sur facture sport-loisirs-culture et vacances ainsi que des prestations sociales CESU, handicap, retraite et « heureux événements »), surtout si la politique ASC perdure sans changements majeurs avec la mise en place du CSE !

Mais les autres élus n'ont pas accepté cette mise au vote préférant attendre le CE du mois de septembre avec le risque, par manque d'anticipation, d'avoir une suspension des prestations...

Les salariés jugeront!...

SDIT : Toujours la même rengaine !

Trente-deux dossiers SDIT seront passés en 2 ans, début de cette mandature dont quatre sur cette seule séance : RECORD PULVERISE !

Et c'est la trente deuxième fois que nous répétons les mêmes choses et à chaque fois nous avons les mêmes réponses. A savoir; rien sur l'essentiel ! La direction fonce sur ces projets sans respecter les avis des instances des représentants du personnel et des rapports d'expertises (CHSCT-ICCHSCT), les accords de l'entreprise et même les recommandations de l'INRS.

Les élus CGT continuent à mettre en garde la Direction sur les nouvelles méthodes et organisation du travail liés à ces SDIT etc...mais rien n'y fait, la DTSI déroule ses projets : une véritable agence immobilière ! Suite à ce constat, tous les élus du CE ont décidé de voter une résolution à l'unanimité en alertant notamment sur les risques psycho-sociaux et les dangers encourus par les salariés qui travailleront

dans ces environnements !

Ce ne sont pas les flippers, les babyfoots et les espaces détente si chers à notre Direction qui vont nous détourner des véritables besoins des salariés ! Vous pouvez compter sur la CGT !

Et pour en finir avec cette rengaine, une information ubuesque sur le projet Saint Quentin en Yvelines 2022 où la Direction cherche une solution provisoire pour 162 salariés de l'immeuble LE CALIFORNIEN qui seront obligés de quitter leur lieu de travail au T1 2020 car le propriétaire ne veut pas renouveler le bail alors que le déménagement dans le nouvel immeuble est prévu fin 2021 ! Sans parler du restaurant d'entreprise aussi hébergé dans cet immeuble et utilisé par les 420 salariés de DTSI de Guyancourt !

Les salariés sont toujours en attente d'une solution mais la direction est muette.

RESEAU : Et une externalisation de plus !

Après la Trans 1 G voici une nouvelle externalisation en Roumanie ! Pas Nokia Roumanie mais Ericsson Roumanie cette fois-ci ! La DTRS comme la DERS continuent à externaliser certaines activités sur le réseau !

Aujourd'hui les équipes ODR des UPR sont concernés, hier c'était les techniciens Trans de la DR et demain à qui le tour ? Madame la Directrice de la Transformation à la DTRS promet déjà une externalisation de certaines activités sur la 5G.

Comme Monsieur le Directeur de la DERS promettant aussi lors de la présentation des enjeux de la DERS au printemps dernier la possibilité de sous-traiter les technologies vieillissantes.

Pourtant la 5G ce n'est pas si vieux que ça !!! Peu importe la Qualité de Service rendue suite à ces externalisations, la seule priorité d'Orange aujourd'hui est de diminuer les effectifs au plus vite !

C'est sûrement la « raison d'être » de la DTSI.

Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

